

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE - INFÉRIEURE

Siège Social : 3, Place de la Petite-Mollande, NANTES

Samedi 4 Mars 1939

PUBLICITÉ LOCALE :
« ECHO DE LA LOIRE »
Place Graelin - NANTES - (Loire-Inf.)
TELEPHONE : 145-83 et 124-10
EXTRA-LOCALE :
AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, Rue des Petits-Champs - PARIS
TELEPHONE : Richelieu 93-63

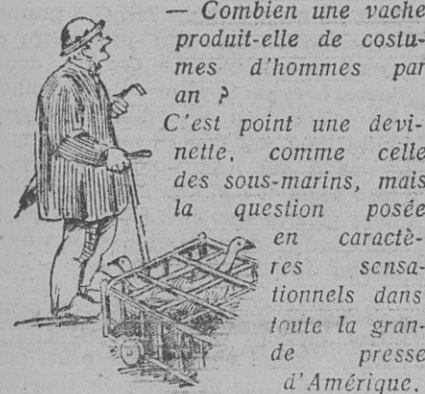
Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Plantiers de Tabac, de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles du Syndicat des Producteurs de Légumes pour la Conserve et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

ORGANE CONFEDERE DE L'
UNION NATIONALE DES SYNDICATS AGRICOLES

TELEPHONE 141-95 --- 157-45

N° de nos chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
236.10 pour la Coopérative.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.31 pour le Syndicat de Défense.
330.41 Synd. Prod. Légumes p^r Conserve.

Un brin de causette



— Combien une vache produit-elle de costumes d'hommes par an ?
C'est point une devinette, comme celle des sous-marins, mais la question posée en caractères sensationnels dans toute la grande presse d'Amérique.

Naturellement ! Des Américains, fallait s'en rendre compte. L'aurait pu demander tout pareil : combien un costume d'homme produit-il de vaches par an ?

Mais c'est point de la rigolade, ni même une méchante devinette. Y s'agit tout bonnement d'une publicité originale, en faveur des tissus fabriqués avec la laine artificielle de caséine :

« Si l'on estime à 2.000 litres de lait le rendement annuel d'une vache et si l'on évalue à 33 litres la quantité nécessaire pour fabriquer un kilo de caséine, on obtiendra plus de 50 kilos de caséine par tête. D'autre part, on considère qu'un kilo de caséine donne un kilo de laine artificielle ; d'où la conclusion qu'une vache produirait environ 35 costumes d'hommes par an... »

Comme les États-Unis produisent à peu près 17 millions de kilos de caséine, ça fera ben 14 ou 15 millions de têtes de pipes, qui seront habillées de neuf et à bon compte.

Avec tout ces laines artificielles, quoi c'est qu'on fera de celle de nos moutons ? Si que les vaches, demain, servent à faire de la laine, faudra élever des brebis pour avoir du lait...

Tout ces trouvaillies, pour sûr, étant appelées à révolutionner le monde et c'est à s'en demander si que les bonhommes en finiront point par perdre la boule ! V'là qu'on lance, en grand, en horticulture, la « laine de verre » pour protéger les arbres fruitiers, confectonner des paillis et des isolants. Comme on cherche à faire du lait avec du vin et à remplacer le charbon par du lait solidifié !

A la « Semaine nationale du Lait » de Chicago, des expériences ont été effectuées pour démontrer la valeur en énergie du lait. Le lait solidifié donnerait autant de chaleur que le charbon et surtout d'une façon plus rapide. C'est les minceurs et les houlottes qui seront p'tête moins chauds, si que c'invention servirait désormais à faire marcher les locomotives.

A force de remplacer les moutons par les vaches, les cacahuètes par des bûches, le beurre par de la sciure de bois, on finira par bouleverser tout l'économie des pays. Les nations totalitaires, qu'ont des fortes populations et qui veulent vivre en « économie fermée » se lancent à cœur ouvert dans tout ces « ersatz ».

L'avenir nous apprendra le reste.

Mais une chose qu'on arrivera point à remplacer, même avec la caséine et les secrets de la chimie — c'est les Paysans !

On en fera jamais en carton pâte...

maître jeannot

Nos pages spéciales

Cette semaine :

**LA PAGE
DU
JARDINIER**

La Charrue devant les Bœufs

Au cours de la discussion budgétaire, M. Paul Reynaud, ministre des Finances, a souligné une augmentation des commandes dans l'industrie de l'aluminium et dans l'industrie sidérurgique, une augmentation de la production de la fonte, de l'acier, de la houille, un accroissement des ventes d'automobiles...

Ce sont, en effet, d'heureux symptômes de reprise !

Le ministre des Finances s'est réjoui de la revalorisation des rentes et des valeurs boursières, favorable aux épargnants. Mais, il a déclaré :

« Ce qui importe à ce pays, c'est un développement de la production industrielle, qui enrichira non seulement ceux qui y participent, mais aussi l'agriculture, à qui elle restituera des clients solvables. »

Nous pensons que le ministre met la charrue devant les bœufs.

A notre avis, « ce qui importe à ce pays, c'est une amélioration de l'économie agricole ». Parce que, seule, cette amélioration permettra une reprise durable de l'activité industrielle, un accroissement des commandes faites par l'agriculture à l'industrie, un ralentissement de l'exode rural.

Parce que, seul, le redressement de la situation agricole créera de véritables épargnants...

A Genève, à la Conférence économique de 1927, l'on s'est aperçu que la crise économique internationale était due à l'appauvrissement de l'agriculture dans presque tous les pays du monde. Jusque-là, les économistes et les financiers pensaient que l'industrie, le commerce et la finance suffisaient à expliquer tout et à remédier à tout.

Notre ministre des Finances paraît méconnaître totalement l'importance de l'agriculture. Il finira par comprendre, parce qu'il est intelligent. Mais, pourvu qu'il ne s'instruise pas à nos dépens et aux dépens du pays.

LE VRAI SYNDICALISME

Nous traversons en ce moment une période critique d'évolution intense des événements sociaux et économiques qui nécessite de la part de ceux qui provoquent, suivent, orientent cette évolution, une participation active aux travaux préparatoires et à l'action. Toutes les professions ont leurs délégués, leurs défenseurs, il en est ainsi de la profession agricole.

Le plus compétent des défenseurs de l'agriculture est incontestablement le praticien lui-même, le paysan cent pour cent, celui qui, aux prises avec les difficultés professionnelles tout le long du jour et de l'année, est mieux placé que quiconque pour organiser et défendre. C'est le syndicat communal et son représentant qualifié, le Président du Syndicat, praticien et paysan lui-même, qui dans les divers groupements régionaux ou nationaux apporte aux études et aux discussions une compétence et une documentation incontestable.

La vertu maîtresse qu'avait l'activité doit posséder tous les responsables délégués aux divers échelons et surtout tous les responsables nationaux, y compris le délégué général permanent est l'abnégation, le don de soi. A tout délégué responsable, aucune ambition personnelle n'est permise ; le but qu'il poursuit, c'est le bien commun qui jamais ne doit être altéré par le désir personnel. Il est le représentant de sa Chambre syndicale ou de son Conseil et il ne peut l'engager que dans la limite des directives et des pouvoirs qui lui sont conférés par elle.

Les décisions prises, les positions adoptées par un ensemble des délégués, dans une région, ou sur le terrain national, ne seront certainement pas toujours absolument conformes à l'unanimité des sentiments exprimés par tous les syndiqués, c'est une chimère de le rêver, une utopie de le désirer. Le travail délicat des Conseils ou Chambres syndicales supérieures, consistera dans la recherche des solutions compatibles avec l'ensemble des opinions émises, heurtant le moins possible certaines attitudes dissidentes, garantissant au mieux la sauvegarde des intérêts généraux. Le résultat en sera ainsi inspiré par l'expression du sentiment de la masse paysanne.

Le vrai délégué syndicaliste n'est pas à proprement parler un « dirigeant », comme on le dit trop souvent. Il ne décide pas, il propose. C'est son conseil ou sa chambre syndicale qui dispose, qui décide, qui dirige. « Délégué », il l'est par sa Chambre Syndicale lorsqu'il est informateur, lorsqu'il s'agit de documentation à apporter aux discussions générales ; il l'est encore par les Chambres Syndicales supérieures lorsqu'il est propagateur des décisions d'ensemble qui ont été prises.

Mission combien délicate, qui nécessite un esprit de dévouement, d'abnégation, de discipline. Il devra être toujours prêt à rendre service, savoir ex-

pliquer, commenter, réfuter, être patient avec ceux qui ont peine à comprendre, interpréter des sentiments intimes parfois cachés et mal exprimés.

Délégué syndical ! C'est sans doute un honneur, mais surtout une charge, avec ses innombrables devoirs qui peuvent se résumer d'un mot : « Servir ». C'est l'accomplissement de ces devoirs qui est le but scrupuleux de tous nos syndiqués qui fréquentent la rue des Pyramides ; les ambitions personnelles n'y pénètrent pas ; il n'y a pas d'hommes, il n'y a que des paysans.

J. BOULANGE,
Président de l'U. N. S. A.

Le métayage en France

Le Congrès du Métayage s'est tenu cette semaine à Paris, sous la présidence de M. H. Courmault, président de la Société des Agriculteurs de France.

M. Ambrose Rendu a souligné la valeur sociale, familiale et économique du métayage en France, puisqu'il permet à l'agriculteur dépourvu de capitaux de devenir l'associé du propriétaire en attendant d'accéder lui-même à la propriété. Il est d'une importance très inégale suivant les régions. Dans 25 départements, le métayage est totalement inconnu. Dans 27 autres, le nombre des surfaces cultivées est inférieur à 5 % de la surface totale en culture ; dans 28 autres, ce rapport est compris entre 5 et 20 %. Dans quinze départements seulement la proportion des terres cultivées en métayage dépasse ce chiffre. Ces départements sont à peu près tous situés dans le Sud-Ouest, le Centre et l'Ouest de la France.

Les Landes viennent en tête, de loin, avec 72 % ; puis viennent l'Ailier (49 %), l'Indre (40 %), la Haute-Vienne (36 %), le Cher (35 %), l'Ardeche (34 %), le Tarn (31 %), les Basses-Pyrénées (30 %), la Charente et la Vendée (28 %), la Mayenne (27 %), la Haute-Gironde (26 %), l'Ariège (22 %), la Creuse et la Gironde (20 %). Par rapport à la superficie totale cultivée en France, les terres cultivées en métayage représentent environ 10 %.

M. de Valroger, a étudié la nature du métayage au point de vue juridique. Il l'a défini : un contrat participant à la fois du louage et de la société, et il a tiré de cette définition d'importantes conséquences pratiques. Il a démontré, en particulier, que certaines lois et projets de lois relatifs au métayage étaient officiellement conciliables avec la nature juridique du métayage.



CONGRES DE LA MUTUALITE.
— Le 18^e Congrès National de la Mutualité Française se tiendra à Toulon, du 25 au 29 Mai. Des questions très importantes sur l'organisation et les services mutualistes figurent à l'ordre du jour.

COOPERATIVES AGRICOLES.
— Le Journal Officiel du 18 février a publié un décret portant codification des textes législatifs formant le statut juridique et fiscal des sociétés coopératives agricoles et de leurs unions.

LE PARTI AGRAIRE a tenu son 13^e Congrès à Paris. Il a discuté la position politique du parti et la réforme électorale, la politique extérieure et la Défense nationale, la réglementation du fermage, la réforme de l'Office du Blé et l'organisation des marchés du lait et du vin.

PLANTEURS DE TABAC. — Le Congrès National de la Confédération des Plantiers de Tabac se tiendra à Romans (Drôme), du 14 au 17 Avril.

EXPORTATIONS. — Nous sommes redevenus les premiers fournisseurs de vins de l'Argentine, avant l'Italie et l'Espagne. Malgré bien des obstacles, on peut espérer dans l'avenir une reprise plus marquée de l'exportation de nos vins sur le marché argentin.

RESEAU ROUTIER. — La France possède 650.000 kilomètres de routes convenables, dont 80.000 de routes nationales. Elle occupe la deuxième place dans le monde, la première étant détenue par l'Amérique avec 850.000 kilomètres. Ces chiffres sont éloquentes si l'on songe à l'étendue de notre territoire.

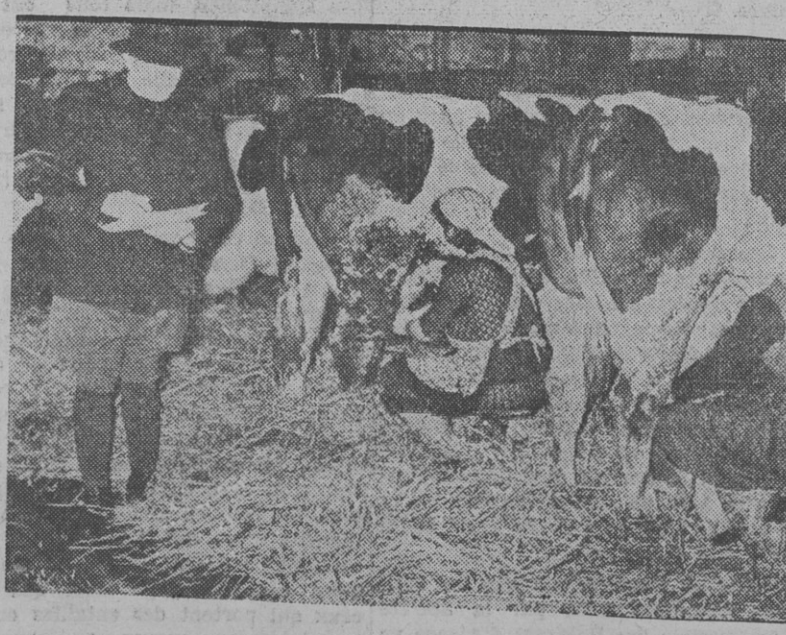
M. COINTREAU, député de Maine-et-Loire, vient d'être nommé membre de la Commission consultative interministérielle de la Viticulture, en remplacement de M. Massé, député du Puy-de-Dôme, démissionnaire.

POTASSES D'ALSACE. — M. Félix Gounin, dans son rapport sur le budget des travaux publics, a déclaré que les Mines Domaniales de Potasse d'Alsace poursuivront la modernisation de leur outillage, afin d'améliorer les rendements et d'abaisser les prix de revient. La production journalière de 10.000 tonnes pourra atteindre 14.000 en 1940.

LE CANADA va abandonner la politique de fixation du prix du blé qui, utile dans des circonstances exceptionnelles, ne peut être considérée comme un système permanent de vente ; le gouvernement établira un contrôle plus rigoureux de la Bourse aux Blés de Winnipeg et encouragera les Coopératives de vente.

EN ALLEMAGNE, la récolte des vins est officiellement de 2.373.059 hectolitres, dont 1.896.326 de vin blanc, pour une superficie de vignes de 73.314 ha, soit un rendement moyen de 32 hectos à l'ha.

CONCOURS DE TRAITE DES VACHES A BERLIN



A l'occasion d'une exposition d'agriculture, un concours de traite des vaches a été disputé à Berlin. Voici les concurrentes en action devant le jury.

Vertu de l'exemple

Rien ne peut malgré les apparences être réalisé de durable en France par ceux qui ne mettent pas d'accord leurs théories avec leurs propres pratiques ou qui finissent par faire au bout d'un certain temps, le contraire de ce qu'ils disent.

Il ne suffit pas de prêcher la bonne parole, il faut encore prêcher l'exemple, et le peuple de France y est particulièrement sensible.

Il est bien évident que c'est surtout sur le plan moral et social que la vertu de l'exemple donne les résultats les plus féconds et il est évident aussi que c'est dans nos campagnes et dans nos villages où chacun voit vivre son voisin et le voit agir qu'il importe si l'on veut être suivi d'appliquer strictement à soi-même les doctrines et les règles de vie que l'on voudrait voir suivre aux autres.

Et c'est pour les dirigeants, les animateurs de syndicats locaux ou régionaux, pour les propagandistes et tous les militants de la cause paysanne qui se confond avec la cause française que cette grande vertu de l'exemple deviendra le meilleur moyen d'acquiescer l'autorité et le respect nécessaire à toute action vers le mieux.

Nous venons de vivre et vivons encore, avons-nous déjà dit, une période où l'imposture semblait devenue une règle.

Où la fameuse formule : « Faites ce que je vous dis mais ne faites pas ce que je fais » tendait à se généraliser.

Il n'y a pas d'exemples qu'après avoir été ainsi abreuvé de mensonges et de songes creux pendant d'aussi longues années, un peuple n'ait pas soif de vérités et de réalités.

« Le poisson pourrit toujours par la tête », dit un vieux proverbe chinois, et c'est aussi le cas des sociétés humaines.

Il appartient donc à ceux qui se croient les élites d'hier, aussi bien qu'à ceux qui veulent être les chefs de demain, de donner l'exemple de leurs vertus sociales, sans quoi ils pourront peut-être tromper encore les hommes pendant un certain temps, mais ils ne bâtiront rien de sain ni de durable ni pour le pays, ni pour eux.

Il faut aussi que ceux qui veulent rester des chefs soient toujours présents parmi leurs troupes et sachent souffrir et au besoin se faire tuer avec elles car ce qui est vrai du point de vue militaire, l'est aussi du point de vue social.

Toute l'histoire agricole de notre pays, et l'abandon de la terre de France n'est-elle pas due en grande partie à la désertion de ceux qui auraient dû rester les tuteurs naturels de la paysannerie, car les paysans de France ne s'y trompent pas, ils savent toujours reconnaître localement et quelle que soit leur condition sociale, leur nom, leur rang ou leur fortune, ceux qui par leur dévouement et leur attachement à la terre, leur compréhension, leurs connaissances techniques, leur œuvre sociale et leur vie de droiture et d'exemple, ceux qui sont leurs meilleurs défenseurs et leurs naturels tuteurs.

Il existe encore heureusement un certain nombre de ces hommes de devoir, mais le seul fait qu'on les cite montre qu'ils sont de plus en plus rares.

Les Paysans ne peuvent se laisser prendre aux artifices démagogiques. Ils peuvent être tentés pendant un instant de faire des généralisations hâtives devant certaines carences, certaines cupidités, ou certaines mauvaises volontés, inintelligentes, mais cela ne dure pas, car par la seule vertu de l'exemple, la réflexion a tout fait de ramener avec la saine raison, une claire vision des réalités.

Si vous voulez que l'on vous croie, si vous voulez qu'on croie à vos idées, il faut, puisque vous les savez justes et bonnes, mettre vos actes en harmonie avec elles.

Il faut d'abord vous faire aimer, et vivant exemple de votre foi vous arriverez ainsi à la faire adopter par les autres plus facilement que par des paroles et des théories.

Le règne des droits sociaux est périmé, nous allons entrer dans la période des devoirs sociaux. Il y en a plus ou moins pour chacun, ils apparaîtront aussi plus ou moins difficiles, ils sont cependant souvent plus faciles qu'on ne l'imagine, car en définitive il est toujours aussi vrai et aussi certain qu'il n'y a pas de plus grandes joies sur terre que de les accomplir.

AGRICOLE.

Congrès Jubilaire de la J.A.C.

à Paris 21 - 22 - 23 Avril 1939

25.000 jeunes ruraux, de toutes les régions de France, s'exprimeront vers la Capitale, au mois d'avril. Le vendredi soir les Jacistes chanteront leurs Provinces par de vieilles chansons de chez eux, comme ils le font souvent dans les Veillées familiales, pendant les longs soirs d'hiver. Le samedi matin, ils viendront s'agenouiller à la Table sainte à l'église Saint-Sulpice, qui est la paroisse du Secrétariat général.

Le samedi après-midi, la réunion montrera la solidarité de la J.A.C. avec les autres mouvements de Jeunes de l'A.C.J.F. et avec la J.A.C.F. qui groupe leurs sœurs : les Jeunes Rurales.

Le dimanche matin, une grande messe présidée par les Cardinaux de France et plus de cinquante évêques, affirmera l'idéal chrétien des Jacistes. L'après-midi, au Vel d'Hiv, le Jeu Scénique, exécuté par les Jacistes Angevins et Nantais montrera leur unité autour de la Croix, autour de leur métier, autour du blé, autour du pain, de l'Eucharistie.

POURQUOI CE CONGRES ?
Pour proclamer devant Paris et la France entière, les résultats de dix années d'efforts persévérants et insoupçonnés. Par leur travail d'enquête poursuivi en plein vie rurale, les Jacistes ont dû faire de pénibles constatations et chercher les moyens d'y porter remède.

LE MONDE RURAL EST DESUNI
Le sens de l'intérêt commun est perdu ; chaque classe, chaque individu recherche ses intérêts propres. Le fermier se trouve en difficultés avec son propriétaire, l'agriculteur avec ses domestiques, l'artisan et le cultivateur se jalouse. Les jeunes se sentent seuls, désunis, abandonnés.

La J.A.C. leur fera prendre conscience de leur force, leur rendra la fierté d'être paysans, les formera pour en faire des « chefs » capables de diriger leur profession. La J.A.C. en fera des professionnels éclairés, des valeurs, des jeunes qui ne verront plus seulement leur intérêt personnel, mais le bonheur de toutes les classes du monde rural. Agriculteurs, ouvriers, artisans, commerçants, par la J.A.C., se sentiront unis et solidaires dans le travail de relèvement de leur milieu.

LE MONDE RURAL SE DEPEUPLE
C'est le résultat de l'attraction de la ville, attirance accentuée par l'infériorité des ruraux en face des lois sociales. La jeune fille ne veut plus rester à la ferme, elle préfère s'unir à un fonctionnaire quelconque. Les foyers qui restent à la campagne n'ont presque plus d'enfants ; une crise morale, en même temps qu'économique, rend difficile l'acceptation du devoir. Le « réservoir de la nation » se vide d'enfants et les étrangers petit à petit prennent nos terres ou bien celles-ci tombent en friche.

La J.A.C. donnera à tous les jacistes une confiance inébranlable dans l'efficacité de leur travail collectif, pour assurer le bonheur de tous dans le progrès social. Elle luttera contre

L'AGRICULTURE FRANÇAISE EN TEMPS DE GUERRE

Le ravitaillement de la Nation en temps de guerre, l'alimentation des armées et de la population civile imposeraient à l'agriculture française des tâches écrasantes qu'elle devrait remplir, puisque de la satisfaction des besoins primordiaux de nourriture dépend dans une large part la capacité de résistance de n'importe quel pays. Les productions agricoles, utiles pour des usages proprement militaires comme l'alcool, sont indispensables ; est-il besoin de le souligner, à la vie même d'une nation.

Mais l'agriculture ne pourra remplir ce rôle que si, suivant la parole du général Gallieni, les pouvoirs publics lui accordent « sous toutes les formes » concours maximum compatible avec l'état de guerre.

On a ainsi le diptyque : « Devoirs et droits de l'agriculture en temps de guerre. » C'est pour étudier les uns et les autres que l'Assemblée Permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture a constitué une sous-commission qui vient de se réunir pour la deuxième fois, et que de nombreuses Chambres d'Agriculture ont tenu des séances spéciales, bien qu'elles n'aient en dehors de leurs attributions consultatives légales (et elles n'ont pas été consultées), aucune attribution particulière en matière d'organisation générale de la Nation pour le temps de guerre.

Mais la défense des intérêts agricoles, mission qui leur est propre, ne s'arrêterait pas au jour de la mobilisation ; leur sens de l'intérêt général leur commande d'ailleurs de veiller à ce que la « mobilisation agricole », si elle devait avoir lieu, se fasse dans les meilleures conditions pour les agriculteurs, avec le maximum d'efficacité pour le pays.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.

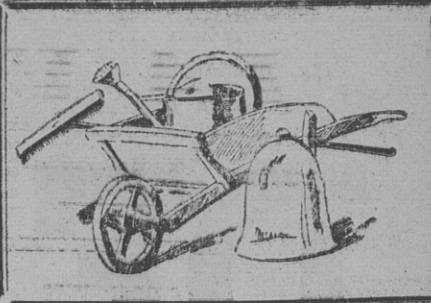
AGRICOLE.

AGRICOLE.

AGRICOLE.



LA PAGE DU JARDINIER



Les Pois

Les pois (pisum sativum L.) font partie des légumineuses, sont des légumes « vieux comme le monde ». Les uns croient originaires des régions montagneuses de l'Asie Occidentale, les autres les considèrent comme indigènes en Europe tempérée. En tous cas, légumes rustiques, résistants aux hivers de la France septentrionale.

C'est une plante annuelle, trop connue de nos gens de l'Ouest pour être décrite.

Au point de vue pratique, on distingue deux grandes divisions dans les pois : les nains de 0 m. 25 à 0 m. 30 de hauteur ; les races à tige, de 2 m. de haut parfois, qui, à l'aide des vrilles (qui sont, en fait, les doigts des plantes sarmenteuses), s'accrochent aux ramilles et soutiennent la tige grêle. Leurs jolies fleurs papilionacées portent bien leur nom. Passer entre des lignes de pois en fleurs, c'est passer dans un vol de papillons blancs. Dans les fruits ou « légumes », on distingue aussi deux genres : les pois à « légume » garni intérieurement d'une membrane parcheminée ; ce sont les pois à écosser ; ceux à « légume » tendre et sans parchemin ; ce sont les pois mange-tout.

Les grains sont de couleur blanc-jaune ou verte. Les cosses en contiennent de 6 à 12.

Voici un tableau résumé et pratique de classification des pois :

Pois à écosser. — Nains : grain rond (blanc vert), grain rida (blanc vert), grain rida (blanc vert).

A rames : grain rond (blanc vert), grain rida (blanc vert).

Pois sans parchemin (mange-tout) : nains, 1/2 nains, à rames.

L'étude des variétés m'entraînerait trop loin, car la partie culture occupe une grande place dans cette notice. Je conseillerai aux agriculteurs de faire confiance à de grandes maisons spécialisées, qui ont, du reste, fait des études qu'on trouve dans le commerce sur ces plantes, telle que De-nais, Carignan, Vilmorin de Paris, etc. Les climats tempérés, un peu humides, conviennent aux pois. C'est pourquoi nous les voyons prospérer dans nos régions. Les pois souffrent des sécheresses, donc ne réussissent pas dans le Midi qu'en culture d'hiver. Dans le nord du pays, on applique aux pois plutôt une culture de printemps et d'été.

Il faut à ce légume beaucoup d'air et de lumière, l'ombre ne lui est donc pas favorable.

Les terres légères, fraîches, fertiles, les sols moeux, argilo-siliceux ou argilo-calcaires, les terrains tourbeux assainis et phosphatés lui conviennent. En sols trop calcaires, il redoute la chlorose ; de plus, comme pour les autres légumineuses, les grains y deviennent durs. Dans les terres argileuses, humides, il peut pourrir.

Le pois ne demande pas d'engrais azotés, car en son et surtout en abusant amène une forte végétation foliacée, au détriment des gousses. On doit donc éviter de le cultiver sur fumure organique récente.

En terres très pauvres, on peut user des engrais azotés cependant. L'influence des engrais potassiques et phosphatés sur les pois se fait sentir.

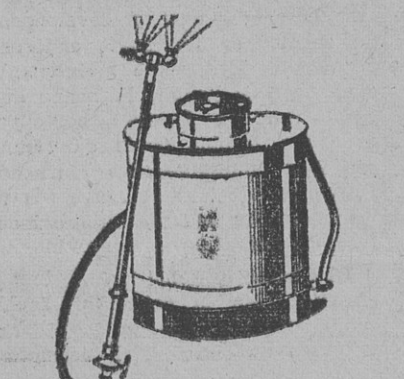
En réalité, la culture des pois ne demande pas de fumures très fortes, mais plutôt une fumure modérée mais très assimilable.

Il faut un repos de 2 ou 3 ans au sol cultivé en pois ou l'on veut recommencer cette culture.

Culture de pleine terre. — Dans le Midi, on fait des semis d'automne ; on débute alors en septembre octobre.

Pulvérisateurs à dos

Indispensables dans toute exploitation ; pour le traitement des arbres fruitiers, la destruction des mauvaises herbes dans les blés, la lutte contre le doryphore, le traitement de la vigne, la destruction des étables, écuries, etc. Contenance 15 litres, fabrication très robuste.



En CUIVRE ROUGE 235 »
En CUIVRE PLOMBÉ 250 »

Prix nets pour nos adhérents, appareils à prendre à nos Bureaux ou par Nantais.

Ces prix ne seront valables que jusqu'à épuisement des quantités retenues.

Nous pouvons fournir en supplément :

Rampe plombée pour l'acide :
A 3 jets 49 fr.
A 4 jets 58 fr.

Allonges de lances pour arbres fruitiers :
Longueur 0 m. 50 13 fr.
Longueur 1 m. 00 25 fr.
Longueur 1 m. 50 35 fr.

MARS, mois d'activité dans les jardins potagers

Voici les principaux travaux à effectuer au jardin potager en Mars. Semer sur couche : 1° en pépinière du 1° au 15 mars, la Chicorée frisée Rouennaise ; les tomates, aubergines, céleri-rave, céleri à côtes (pas plus tard que cette date pour ce légume) ; Melon pour saison ordinaire qui produira de mi-juillet à mi-août.

2° Semis à demeure en fin Mars, une saison de carottes variété grolot ou courtes à chassés. Cette culture peut se faire alors sans chassés, mais on couvre de paillassons la nuit.

La couche aura reçu simultanément un semis de radis et une plantation de laitues romaines ou de laitues rondes.

On repiquera sur couche en fin mars les chicorées, tomates, céleris, aubergines semés au commencement du mois.

On repique sous chassés à froid en pépinière la laitue var. Brune paresseuse, à raison de 49 plants par chassé, laitue provenant d'un semis effectué en janvier.

On sème en pleine terre : 1° en pépinière, une seconde saison de poireau, de chou-rave, qu'on repiquera un mois après à 0,35 sur 0,35. On sème aussi les asperges dans le but de faire des jeunes griffes, et les choux de Bruxelles.

2° A demeure : les carottes précoces, sur couche bien exposée de préférence, le panais, la graine stérilisée de cerfeuil bulbeux (ce qui assure à cette plante une levée plus régulière. Ne pas tarder pour ce semis plus tard que cette époque. Les oignons d'été, la première saison de navet, les scorsonères (ou salsifis noirs), semés en lignes exposées de 0,20 entre elles, environ 120 grammes de graines à l'are, la deuxième saison de pois, le persil, le thym en bordures.

On plante en pleine terre : 1° sur couche bien exposée, du 1° au 15, la laitue palmée, provenant des semis d'octobre, les choux-fleurs provenant des semis de septembre.

2° En plein carré, du 15 au 30 mars, les pommes de terre précoces de la série Marjolain, Victor, Anglaise, etc., les premiers poireaux semés en janvier, la laitue Palatine, la chicorée Rouennaise, les stachys ou cressons du Japon, les Ignames, les topinambours, les asperges, en griffes de 1 an ou de 18 mois, qu'on expose de 1 m. sur 1 m. comme écartement ; les gousses d'ail et d'échalote (dernier délai de plantation) ; cependant il faut admettre qu'en terrain sain, l'ail produit de plus belles têtes quand l'on plante en octobre.

On multiplie aussi à cette époque, par division des vieux pieds, les ciboulettes, estragon, thym. La ciboulette et le thym font de belles bordures. Le thym à feuilles panachées qui a toutes les qualités de l'autre est, de plus, fort décoratif.

G. DURIVAUT, Ing. I. E. V., Conservateur du Jardin des Plantes.

Les Pommes de Terre Races - Culture de pleine terre

La pomme de terre (solanum tuberosum) de la famille botanique des solanées, est une plante originaire de la région des Andes, soit spontanée au Chili, au Pérou. Elle fut importée en Europe par les Espagnols vers la fin du XVI^e siècle. La culture s'en répandit d'abord dans les Pays-Bas ; elle vint assez tardivement dans notre pays au nord et au centre de la France, après avoir gagné le voisinage de nos frontières.

Chacun sait que lorsqu'on évoque le nom de Parmentier, on voit de suite surgir le mot de « pomme de terre », car il se donna bien du mal sous Louis XVI pour habituer les ruraux à la culture et à la consommation. Il faut lui attribuer le mérite d'avoir fait découvrir à la culture et à la consommation. Il faut lui attribuer le mérite d'avoir fait découvrir à la culture et à la consommation.

La couleur et la forme des tubercules varient. Ils peuvent être jaunes, rouges, violets et ronds, oblongs, allongés, etc.

Variétés. — Parmi les meilleures variétés indiquées par des maisons spécialisées dans les bons légumes, citons : En variétés HATIVES ou TRES PRECOCES : Belle de Fontenay, Eersteling, Parmi les variétés POTAGERES : Dikko-Union, Abundance de Montvilliers, Belle de Juliet, Early rose (Rose hâtive), Eersteling, Quarantaine de la Halle, Rosa des Ardennes.

Comme variétés DE GRANDE CULTURE : Salsisse rouge, Egoïde (ou mine d'or), Feu doré, Institut de Beauvais, Industrie, Rouge du Soissonnais, Ackersegen.

Flucke géante ou précoce de Saint-Malo.

Culture. — Tous les terrains suffisamment profonds et sans humidité en excès conviennent à la pomme de terre. Elle préfère cependant les terres légères siliceuses, ou calcaires aux sols trop argileux. Elle ne donne de gros rendements qu'en proportion des engrais qu'on lui donne et est assez exigeante à ce sujet. L'excès de fumures azotées peut retarder la maturation des tubercules et prédisposer à la maladie. Il faut donc user des engrais phosphatés et potassiques. La pomme de terre supporte les fumures organiques fraîches. Tous les fumiers lui conviennent, employés seuls, ils doivent l'être à des doses élevées.

En culture horticole, avec des variétés précoces, on n'obtient guère que 2 hl. 1/2 à 3 hl. de pommes de terre du poids de 65 à 70 k., soit 190-200 k. par are. Les rendements des variétés à grand développement sont, eux, bien supérieurs à ces chiffres.

G. DURIVAUT, Ingénieur I.H.V., Conservateur du Jardin des Plantes.

La Scorsonère et sa Culture

Sous le nom de salsifis, on cultive la véritable scorsonère à racine blanche et à fleurs rose violacé et la scorsonère, à racine noire et à fleurs jaune vif. C'est ce dernier légume recommandable à de nombreux titres qui va nous occuper ; nous précisons quelques détails de sa culture grâce auxquels on peut l'obtenir, et dans les meilleures conditions, dans la plupart des jardins, même dans ceux où la fraîcheur fait défaut.

Tout d'abord, quelles sont les raisons pour lesquelles on préfère généralement la scorsonère au salsifis ? La scorsonère est une plante vivace, et chez elle, la montée à graines s'accomplit sans que les racines perdent sensiblement de leur qualité, surtout si on prend le soin de couper les hampe florales de bonne heure ; de plus, les racines continuent à grossir, de sorte que si la première année elles paraissent d'une taille insuffisante, on peut laisser la scorsonère en place et ne la récolter que la seconde année ; il n'y a pas d'inconvénient à semer de bonne heure, et on peut même dire qu'il y a avantage à exécuter les semis dès que possible, lorsque la température et l'état d'humidité de la terre sont favorables pour une bonne germination. Il n'en est pas de même avec la véritable salsifis, plante bisannuelle dont la racine, après avoir accumulé des matières de réserve dans la première période de la végétation, se vide partiellement au profit des fleurs et des graines dans une seconde période, laquelle normalement commence avec la deuxième année, mais peut se produire prématurément dès la fin de juillet ; la racine s'enrichit alors de faisceaux ligneux, même si on supprime les fleurs, elle devient fibreuse, et perd une grande partie de sa valeur alimentaire et de ses qualités gustatives.

Les terres profondes, riches en humus et fraîches sont celles qui conviennent le mieux aux scorsonères et qui produisent les plus grosses racines, les plus longues, les seules estimées parce qu'elles laissent peu de perte à l'épluchage. Toutefois, dans les sols secs et profonds, même s'ils ne conservent pas de fraîcheur pendant l'hiver, on peut obtenir des résultats satisfaisants par les semis précoces, les façons culturales répétées et un léger paillasson. De toutes façons, les planches réservées aux scorsonères ne doivent pas recevoir de fumures organiques fraîches ; on ne devra pas enterrer de fumier demi-décomposé plus tard qu'en novembre ou au début de décembre, mais le mieux est de fumer fortement le légume qui précède immédiatement les scorsonères, et d'appliquer pour ceux-ci, au moment de la préparation du sol, des engrais commerciaux, tels que superphosphate ou scories, 8 kilos ; sulfate de potasse, 2 kgs 500 ; sulfate d'ammoniaque, 4 kgs à l'are.

Dans la vallée de la Loire, où la corne est couramment employée dans la fumure des légumes, on utilise la formule suivante : Superphosphate, 4 kgs ; sulfate de potasse, 2 kgs 500 ; corne broyée fine, 10 kgs.

Cette formule est un peu faible en acide phosphorique ; d'autre part, dans les terres suffisamment riches en matière organique, on a avantage à remplacer partiellement ou totalement la corne par un engrais azoté moins coûteux. Ajoutons qu'il est toujours facile d'apporter l'azote dont les cultures peu vigoureuses pourraient avoir besoin sous forme de nitrate de soude, de chaux ou d'ammonitrate en couverture, trois ou quatre semaines après la levée. A côté de race commune, on sème de plus en plus la scorsonère géante noire de Russie, plus développée dans tous ses organes, notamment dans ses racines, longues, régulières, lisses et charnues.

D'après les rapports faits sur ces essais, les limaces sont attirées par une force irrésistible, déjà au bout de quelques heures, vers les endroits où le mélange se trouve. Cette force d'attraction est sans doute exercée par des motifs non entièrement explicables, par le méthaldéhyde. Dès que les limaces viennent en contact avec le mélange, elles se couvrent d'une grande quantité de matière visqueuse. La durée de cette sécrétion est variée, mais elle cause apparemment régulièrement la mort des limaces.

Après les rapports faits sur ces essais, les limaces sont attirées par une force irrésistible, déjà au bout de quelques heures, vers les endroits où le mélange se trouve. Cette force d'attraction est sans doute exercée par des motifs non entièrement explicables, par le méthaldéhyde. Dès que les limaces viennent en contact avec le mélange, elles se couvrent d'une grande quantité de matière visqueuse. La durée de cette sécrétion est variée, mais elle cause apparemment régulièrement la mort des limaces.

Le méthaldéhyde agit par contact, mais il est également un poison d'ingestion.

Le méthaldéhyde conserve, selon les apparences, sa force attractive malgré la pluie ou la rosée, pendant plusieurs jours, ce qui distingue ce remède avantageusement des autres remèdes employés jusqu'ici.

Le méthaldéhyde ne peut devenir dangereux pour les hommes et les volailles que lorsqu'il est absorbé en assez fortes quantités (1/2 gr. par k. de poids vif). Le simple contact avec le méthaldéhyde, en le mélangeant avec le son et en l'épandant, ne présente aucun danger pour l'homme, étant donné que ce produit est insoluble. Il est naturellement très recommandable de conserver le méthaldéhyde dans des boîtes en métal et de les tenir fermées. Dans les endroits où du méthaldéhyde a été employé, il ne faut pas laisser aller les volailles pendant plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

On n'emploiera jamais pour la plantation les tubercules qui ont été arrachés après une forte gelée, si l'on n'a pas la certitude qu'ils n'ont pas été touchés par la gelée. Cette recommandation se base sur les résultats d'essais pratiques, qui ont démontré que l'emploi de tubercules semenciers gelés cause de nombreux vides dans la plantation ainsi qu'un gros pourcentage de pieds faibles, plusieurs jours.

Les semis s'exécutent du début de mars au milieu de mai, exceptionnellement plus tard dans les terres très fraîches. Plus le sol est léger et sujet à souffrir de la sécheresse, plus il y a lieu de semer tôt ; dès que les carreaux sont en état. Dans le Midi, on sème même à l'automne, en août.

Néanmoins, le mois d'avril est généralement préféré pour ce travail. Les semis se font en lignes distantes de 25 cm. ou de 30 à 35 cm. dans le cas où l'on se sert de petits semoirs, et assez clairs ; il suffit d'une graine tous les deux centimètres. Ces graines recouvertes d'un bon centimètre de terre fine lèvent en dix ou douze jours. Lorsque le plant a deux feuilles, on éclaircit en observant un écartement de 2 à 3 cm. en moyenne ; si le semis a été bien fait ou le semoir bien réglé, il suffit de supprimer quelques plantes aux endroits où il existe des touffes dues au groupement accidentel de plusieurs graines.

Dans le courant de l'été, on donne trois à quatre façons culturales et on arrose autant que faire se peut ; puis, dans les semis précoces, on supprime les hampe florales dès leur apparition.

L'arrachage des racines se fait de fin octobre à fin mars, au fur et à mesure des besoins et pour pouvoir l'effectuer, même par fortes gelées, on doit prendre la précaution de couvrir une partie de planche avec des feuilles sèches ou de la litière.

Une culture bien réussie donne 100 à 120 kgs de racines à l'are ; leur arrachage nécessite quelques précautions car elles sont longues et fragiles ; il ne faut pas craquer de faire une profonde jauge le long des lignes.

Si l'on maintient la scorsonère une deuxième année en place, il convient d'appliquer, en avril, une dose de 2 à 3 kgs à l'are de sulfate d'ammoniaque ou d'ammonitrate enterré par un binage profond. Moyennement épuisant, ce légume peut revenir à court intervalle sur les mêmes parcelles et même plusieurs années de suite à condition de fumer en conséquence ; on bénéficie ainsi du nettoyage soigné du sol qui facilite ultérieurement les désherbages.

Pou attaqué par les parasites, la scorsonère est appréciée à la fois par la facilité de sa culture et par la finesse et la délicatesse de son produit qui lui assure une place de choix au potager.

P. CUISANCE, Professeur d'Horticulture.

Contre la limace agreste

Dans différents laboratoires et stations de recherches agronomiques ont été faits, dans ces derniers temps, des essais de lutte contre la limace agreste, au moyen d'un remède nouveau, le « méthaldéhyde » (aldéhyde formique). Les essais avec ce produit ont eu partout le meilleur succès, de sorte que nous possédons dans le méthaldéhyde un moyen de lutte efficace contre les limaces.

Ce produit est employé de la façon suivante : 50 à 60 gr. de méthaldéhyde en poudre sont mélangés à fond avec 1 k. de bon son de blé. Ce mélange soigneusement préparé est épandu en bandes entre les rangées de plantes ou en petits tas de quelques grammes, à environ 40 cm. de distance, dans les champs ou les jardins. Une quantité de 40 à 50 k. de mélange suffit pour traiter une contenance d'un hectare.

D'après les rapports faits sur ces essais, les limaces sont attirées par une force irrésistible, déjà au bout de quelques heures, vers les endroits où le mélange se trouve. Cette force d'attraction est sans doute exercée par des motifs non entièrement explicables, par le méthaldéhyde. Dès que les limaces viennent en contact avec le mélange, elles se couvrent d'une grande quantité de matière visqueuse. La durée de cette sécrétion est variée, mais elle cause apparemment régulièrement la mort des limaces.

Le méthaldéhyde agit par contact, mais il est également un poison d'ingestion.

Le méthaldéhyde conserve, selon les apparences, sa force attractive malgré la pluie ou la rosée, pendant plusieurs jours, ce qui distingue ce remède avantageusement des autres remèdes employés jusqu'ici.

Le méthaldéhyde ne peut devenir dangereux pour les hommes et les volailles que lorsqu'il est absorbé en assez fortes quantités (1/2 gr. par k. de poids vif). Le simple contact avec le méthaldéhyde, en le mélangeant avec le son et en l'épandant, ne présente aucun danger pour l'homme, étant donné que ce produit est insoluble. Il est naturellement très recommandable de conserver le méthaldéhyde dans des boîtes en métal et de les tenir fermées. Dans les endroits où du méthaldéhyde a été employé, il ne faut pas laisser aller les volailles pendant plusieurs jours.

LA VILLETTE

Lundi 27 Février 1939

Jeudi 2 Mars 1939

COURS OFFICIELS

Espèces	1 ^{er} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext.
Bœufs	9.90	7.80	6.50	11.10
Vaches	9.90	7.80	6.50	11.10
Taureaux	7.80	7.80	6.50	8.20
Veaux	18.00	14.20	12.40	17.50
Moutons	19.20	15.20	12.10	20.10
Porcs	12.72	11.72	8.86	13.42
Brebis	de 10 à 13.50.			

COURS OFFICIELS

Espèces	1 ^{er} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext.
Bœufs	9.90	7.80	6.50	11.10
Vaches	9.90	7.80	6.50	11.10
Taureaux	7.80	7.80	6.50	8.20
Veaux	18.00	14.20	12.40	17.50
Moutons	19.20	15.20	12.10	20.10
Porcs	12.72	11.72	8.86	13.42
Brebis	de 10 à 13.50.			

Espèces	1 ^{er} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext.
Bœufs	5.95	4.80	3.25	6.88
Vaches	5.95	4.80	3.25	6.88
Taureaux	4.82	3.95	3.25	5.02
Veaux	9.60	8.10	6.82	10.95
Moutons	9.65	7.15	5.32	10.65
Porcs	8.80	8.20	6.20	9.40
Brebis	de 4.80 à 6.05			

Espèces	1 ^{er} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext.
Bœufs	5.95	4.80	3.25	6.88
Vaches	5.95	4.80	3.25	6.88
Taureaux	4.82	3.95	3.25	5.02
Veaux	9.60	8.10	6.82	10.95
Moutons	9.65	7.15	5.32	10.65
Porcs	8.80	8.20	6.20	9.40
Brebis	de 4.80 à 6.05			

(1) Cours officiels.

(1) Cours officiels.

Gros Bœufs

Arrivages : 3.472 bœufs, 2152 vaches, 490 taureaux ; réserves vivantes : 2450 bœufs ; introductions directes aux abattoirs : 950 ; introductions indirectes aux abattoirs depuis le marché précédent, 702 ; renvoi, 205 bœufs, 180 vaches, 45 taureaux.

(Cours à la livre de viande nette).

Bœufs : Blancs, Charollais, Normands, Bourbonnais, Bretons, du Centre-Ouest en jeunes bœufs de 700 à 800 livres : extras, 5.20 à 5.50 ; 1^{re} qualité, 4.80 à 5.10 ; 2^e qualité, 4.40 à 4.70 ; 3^e qualité, 4.00 à 4.30 ; 4^e à 4.20 ; ordinaires, 3.60 à 3.90 ; bœufs gras de toutes provenances, 3.50 à 3.80.

GENÈSES : Extras blanches, 5.30 à 5.60 ; rouges, 4.80 à 5.10 ; grises, 4.30 à 4.60 ; ordinaires de toutes races, 4.40 à 4.70.

VACHES : Jeunes de première qualité, 4.30 à 4.60 ; bonnes, 3.70 à 4.30 ; vieilles, 2.80 à 3.50 ; viande à saucisson, 1.50 à 2.30.

TAUREAUX : Bretons, 4 à 4.40 ; jeunes taureaux de ferme, 3.70 à 4.10 ; gros taureaux, 3.30 à 3.60.

Veaux

Arrivages : 1.787 ; réserves vivantes, 673 ; introductions directes aux abattoirs, 1.631 ; renvoi, 4.

(Cours à la livre de viande nette par bande).

VEAUX : Tourangeaux extras, 7.20 à 7.70 ; ordinaires, 6.80 à 7.20 ; manœuvres extras d'économie, La Lude, Mayet, Chateaufort, 7 à 7.70 ; autres bons manœuvres de la Sarthe et de la Mayenne, 6.80 à 7.50 ; Manœuvres ordinaires, 6.50 à 7.20 ; Angévins, 6.50 à 7.10 ; Bretons, Vendéens, 5.80 à 6.50 ; veaux de service, 5.80 à 6.30 ; brouillards, 5.80 à 6.40 ; petits veaux de ferme, 2.10 à 2.60 ; veaux extras des meilleures provenances (vendus au détail), 7.30 à 8.70.

Ovins

Arrivages : 12.969 ; réserves vivantes, 2.465 ; introductions directes aux abattoirs, 2.507 ; renvoi, 260.

(Cours à la livre de viande nette).

AGNEAUX : Laitons extras de 28 à 32 livres de viande Southdown, Lorient, Chamois, 9.50 à 10.20 ; croisés divers, 9.40 à 10.10 ; Dishleys mérinos, 9.40 à 10.20 ; Laitons, Marchands, 8.20 à 8.9 ; vendus, 8.00 à 8.70.

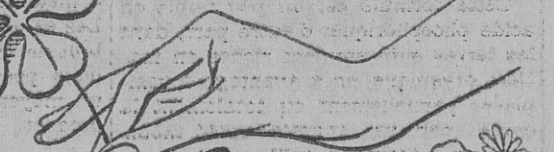
MOUTONS : Poitou, 7.80 à 8.40 ; Dishleys mérinos, 7.80 à 8.50 ; Marchands, Vendéens, 7.10 à 7.70.

BREBIS : Poitou, 5.90 à 6.60 ; Dishleys mérinos, 6.10 à 6.70 ; vieilles brebis de toutes provenances, 4.80 à 5.10.

Porcs

Arrivages, 962 ; réserves vivantes, 1169 ; introductions directes aux abattoirs, 385 ; renvoi, néant.

cueillez votre chance



TRANCHE PARFUMS

LOTTERIE NATIONALE

Ménagères, faites du beurre de bonne qualité, se vendant bien

Pour cela :
Écartez dans de bonnes conditions. Avec l'écrémateur, opérez aussitôt après la traite, en veillant à une vitesse normale et à un débit convenable ; durant l'été, recherchez une crème épaisse et nettoyez encore plus soigneusement votre machine.

Si vous écrémez à la louche, placez vos pots à lait dans un local propre, aéré, à une température de 10-12° ; retirez la crème au bout de 18 à 24 heures.

Recueillez les crèmes.
Recueillez les crèmes dans des pots de grès propres ; Laissez-les mûrir (algrir) à la température de 10-12°, suivant la saison ; Remuez-les chaque jour ; Barattez deux fois par semaine, si possible ; le beurre se conserve plus facilement que la crème.

1) Les crèmes de 3 jours sont trop mûres, donnent un produit de mauvaise goût qui rancit vite ;
2) Les crèmes fraîches ou douces retardent le barattage, diminuent le rendement, donnent un beurre sans arôme.

Barattez convenablement.
Ouvrez le robinet à gaz ou le couvercle de baratte plusieurs fois au début ; Refroidissez, en été, réchauffez de 16 à 18° en hiver. Vous assurerez un meilleur rendement et une durée normale de barattage (40 minutes) si la baratte n'a pas été trop remplie ; Arrêtez le barattage lorsque la grosseur du grain de beurre est égale à celle d'un grain de blé ; Effectuez plusieurs lavages en baratte jusqu'à l'obtention d'une eau claire ; Malaxez le beurre à la spatule. Ne touchez jamais le beurre avec les mains. Le bon beurre a un goût de noisette, ne laisse pas exsuder d'eau blanche à la coupe, se conserve bien, est apprécié et se vend bien.

Professeur d'agriculture, adjoint à la direction des Services Agricoles de la Loire-Inférieure, Ancien élève de la Section d'Etudes Supérieures des Industries du Lait.

Jeân DARIAC,

Professeur d'agriculture, adjoint à la direction des Services Agricoles de la Loire-Inférieure, Ancien élève de la Section d'Etudes Supérieures des Industries du Lait.

La Vie Syndicale

St-GILDAS-DES-BOIS

Dimanche 5 mars, à 7 heures du matin, après la messe, salle de l'Hôtel des Voyageurs, à Saint-Gildas, réunion des membres du Syndicat. M. Faivre prendra la parole. Tous les Agriculteurs sont cordialement invités.

HERBIGNAC

Dimanche 5 mars, à 11 heures, après la grand-messe, chez M. Auguste Perraud, Café de la Place, à Herbignac, Assemblée générale des membres du Syndicat. M. Faivre prendra la parole. Tous les adhérents sont priés d'y assister.

LA HAIE-FOUASSIÈRE

Dimanche 12 mars, à 8 heures du matin, à la salle Benoist, réunion du Syndicat Professionnel des viticulteurs, sous la présidence de M. Verlynde. M. Faivre prendra la parole. Tous les agriculteurs et viticulteurs sont cordialement invités.

SAINT-FIACRE-SUR-MAINE

Dimanche 12 mars, à 10 h. 30, à Saint-Fiacre, réunion du Syndicat Professionnel des Viticulteurs, sous la présidence de M. de Coudesboul. M. Faivre prendra la parole. Tous les agriculteurs et viticulteurs sont cordialement invités.

COTISATIONS SYNDICALES 1939

Nous rappelons à nos adhérents qui ne l'auraient pas encore fait, de bien vouloir régler le montant de la cotisation syndicale 1939 à nos agents ou secrétaires de syndicats locaux. Ils recevront en échange leur carte de fédéré non native. Cette cotisation, qui est de 15 frs, devra être versée par tous nos sociétaires pour le 15 mars au plus tard, nos agents devant avoir effectué le règlement pour cette date.

MON CALENDRIER APICOLE

MÉTÉOROLOGIE MARS

Géleux ou vent, pluie ou soleil. Alors tout à ses charmes. Mars a le visage vermeil. Et sourit dans ses larmes.

A. de MUSSET.

Nous sommes dans le mois des giboulées. C'est un mois comme l'écrit si spirituellement notre ami Tournaire, à l'image de « Jean qui rit et Jean qui pleure ».

AU RUCHER

Eau et Pollen. — En Mars, les abeilles récoltent peu de miel, mais du pollen, car l'élevage du couvain est non seulement commencé, mais prend une certaine activité. Comme il nécessite beaucoup d'eau, n'oubliez pas de placer des abreuvoirs à proximité des ruches situées dans des endroits secs.

Renseignements extérieurs. — Pour se renseigner sur l'état des colonies, il n'est pas nécessaire d'ouvrir toutes les ruches. Profitez d'une journée où le thermomètre marque en plein air plus de 10° et plus de 12° centigrades et passez devant les ruches pour examiner la planche de vol.

Notées comme bonnes, celles dont les gardiennes sont vigilantes, les nettoyeuses actives et surtout dont les butineuses ramènent, ou avec de l'eau ou les corbeilles chargées de grosses pelotes de pollen. On sent que la cité est riche, travaillante et active.

Sont notées comme suspectes, celles qui ont un poste de garde peu nombreux ou même inexistant, dont les rentrantes rapportent peu ou pas de pollen et sont peu nombreuses également.

Nettoyage des plateaux. — Le nettoyage des plateaux donne aussi de précieuses indications. Si les abeilles mortes sont en tas au-dessous du groupe d'hivernage, il n'y a pas lieu de s'en effrayer ; mais si l'on découvre des cadavres sur tous les points du tableau et des déjections éparpillées, il y a lieu de veiller et de se dénier.

Ascultation. — Il reste à procéder à l'ascultation de chaque colonie. Donnons un petit coup sec sur la ruche.

1° Les bonnes colonies répondent par un bruissement qui dure quelques secondes.

2° Les colonies orphelines font entendre un bruissement qui diminue immédiatement d'intensité pour reprendre plus fort ensuite.

Visite de printemps. — Après le 15 Mars, par une belle journée ensoleillée succédant à deux ou trois heures de pluie, on ouvre à quatorze heures, quand les vieilles abeilles sont aux champs, on opère la visite complète des ruches. Comme toutes les ruches sont numérotées, on écrit sur son carnet la situation de la ruche : couvain, nourriture, bâtisses. Cette visite a souvent lieu en Avril.

Pillage. — Il ne faut pas prolonger les visites qui attirent les pillards. Si l'on est appelé à donner de la nourriture aux ruches faibles, il faut retirer les entrées de vol et veiller pour éviter le pillage très à craindre dans les époques de nourrissage. A noter que l'emploi du candi est préférable au sirop.

Nettoyage du rucher. — Pendant le mois de mars, on nettoie le devant et les alentours des ruches. Employez sable et gravier, soignées qui valent mieux qu'un tap's de gazon. Il est recommandé de mettre un plancher qui va de la terre à la planchette de vol pour faciliter la montée des abeilles chargées de pollen.

Producteurs ! Collaborez à l'amélioration de la qualité hygiénique du beurre

Pour cela, engagez-vous à suivre les conseils suivants :

1° Les étables seront nettoyées journalièrement et à fond une fois au moins par an. Cette opération comportera le racleage complet des piliers, murs et sol, un balayage soigné des murs et planchers. Elle sera suivie d'une désinfection avec une solution à 1 % d'eau de javel et complétée par un blanchiment au lait de chaux.

2° Tous les jours, les animaux seront pansés et maintenus dans le plus grand état de propreté. Le pansage sera fait avant la traite, l'effouage avant ou après la traite.

Le pansage sera complété par un nettoyage particulièrement soigné des trayons, du pis et de ses abords, à l'aide d'un linge humide, rincé dans l'eau tiède de préférence.

3° Les ustensiles utilisés pour la récolte, le filtrage et la conservation du lait seront, après usage, nettoyés comme suit :

1° Rincage à l'eau froide ;
2° Lavage et brossage soigneux à l'eau carbonatée aussi chaude que possible ;
3° Asseptisation à l'eau javellisée (1 %) ;
4° Rincage à l'eau assainie avec quelques gouttes d'eau de javel (une cuillerée à café par 100 litres).

4° Le pansage des animaux et le nettoyage des ustensiles étant préalablement exécutés, comme il est dit ci-dessus, la traite sera effectuée dans les conditions suivantes :

1° Dans le cas où le veau est allaité à la mamelle, cet allaitement aura lieu au début de la traite. Celle-ci se fera ensuite sans interruption, jusqu'à épuisement complet de la mamelle. S'interdire d'envoyer le veau à la mamelle en fin de traite.

2° Si le veau n'est pas allaité à la mamelle, les premiers jets de lait recueillis par le trayeur devront être évacués sur le sol.

3° Au fur et à mesure de la traite, le lait sera filtré de préférence au filtre à ouate.

Les bidons de lait évacués de l'étable aussi rapidement que possible, seront immédiatement immergés dans l'eau froide et ne devront pas être complètement fermés.

6° La traite du soir et la traite du matin devront être conservées et livrées séparément.

Observations. — Nous rappelons que la loi interdit la livraison des laits « anormaux » dont les principaux sont les suivants :

1) Lait provenant de vaches vèlées depuis moins de huit jours ;
2) Lait provenant de vaches atteintes d'affections de la mamelle (mammites, etc.) ;
3) Lait sanguinolent ;
4) Lait amer, filant, coloré, etc. ;
5) Lait provenant de vaches atteintes de tuberculose avancée du pommou, de la mamelle, de l'utérus ;
6) Lait provenant de vaches atteintes de fièvre aphteuse.

Producteurs !
En collaborant à l'amélioration de la qualité hygiénique du lait, vous contribuerez à la réduction des pertes de quantité et de qualité.

Jean DARIAC,
Ingénieur Agricole,
Professeur d'agriculture adjoint à la direction des Services Agricoles de la Loire-Inférieure, Ancien élève de la Section d'Etudes Supérieures des Industries du Lait.

Le coin du Vigneron

En Algérie, on note un mouvement de hausse qui provient de ce que les disponibilités ne sont plus très abondantes. A Alger, on va attendre le cours de 16 francs pour les fortes dégrés, prix qui est déjà pratiqué à Oran.

Dans le Midi, les demandes se font plus nombreuses : le prix moyen des 9° va de 15.50 à 15 fr. 80, et on atteint même 16 fr. quand les produits sont de très bonne qualité. Les vins de 9° se vendent 16 fr. 50, et ceux de 10° vont jusqu'à 17 fr.

Dans son bulletin hebdomadaire, la « Revue des Boissons » écrit au sujet de ces cours : « La propriété a gagné la partie. La confiance qu'elle a témoignée, spécialisée dans les produits de la vigne, a été récompensée par l'application stricte du statut et des mesures envisagées l'auront récompensée. »

Observations. — Nous rappelons que la loi interdit la livraison des laits « anormaux » dont les principaux sont les suivants :

1) Lait provenant de vaches vèlées depuis moins de huit jours ;
2) Lait provenant de vaches atteintes d'affections de la mamelle (mammites, etc.) ;
3) Lait sanguinolent ;
4) Lait amer, filant, coloré, etc. ;
5) Lait provenant de vaches atteintes de tuberculose avancée du pommou, de la mamelle, de l'utérus ;
6) Lait provenant de vaches atteintes de fièvre aphteuse.

Producteurs !
En collaborant à l'amélioration de la qualité hygiénique du lait, vous contribuerez à la réduction des pertes de quantité et de qualité.

Jean DARIAC,
Ingénieur Agricole,
Professeur d'agriculture adjoint à la direction des Services Agricoles de la Loire-Inférieure, Ancien élève de la Section d'Etudes Supérieures des Industries du Lait.

En Algérie, on note un mouvement de hausse qui provient de ce que les disponibilités ne sont plus très abondantes. A Alger, on va attendre le cours de 16 francs pour les fortes dégrés, prix qui est déjà pratiqué à Oran.

Dans le Midi, les demandes se font plus nombreuses : le prix moyen des 9° va de 15.50 à 15 fr. 80, et on atteint même 16 fr. quand les produits sont de très bonne qualité. Les vins de 9° se vendent 16 fr. 50, et ceux de 10° vont jusqu'à 17 fr.

Dans son bulletin hebdomadaire, la « Revue des Boissons » écrit au sujet de ces cours : « La propriété a gagné la partie. La confiance qu'elle a témoignée, spécialisée dans les produits de la vigne, a été récompensée par l'application stricte du statut et des mesures envisagées l'auront récompensée. »

Observations. — Nous rappelons que la loi interdit la livraison des laits « anormaux » dont les principaux sont les suivants :

1) Lait provenant de vaches vèlées depuis moins de huit jours ;
2) Lait provenant de vaches atteintes d'affections de la mamelle (mammites, etc.) ;
3) Lait sanguinolent ;
4) Lait amer, filant, coloré, etc. ;
5) Lait provenant de vaches atteintes de tuberculose avancée du pommou, de la mamelle, de l'utérus ;
6) Lait provenant de vaches atteintes de fièvre aphteuse.

Producteurs !
En collaborant à l'amélioration de la qualité hygiénique du lait, vous contribuerez à la réduction des pertes de quantité et de qualité.

Jean DARIAC,
Ingénieur Agricole,
Professeur d'agriculture adjoint à la direction des Services Agricoles de la Loire-Inférieure, Ancien élève de la Section d'Etudes Supérieures des Industries du Lait.

ELECTIONS à la CHAMBRE D'AGRICULTURE

Résultats du scrutin du 25 février pour les Associations Agricoles

Nombre d'enveloppes dans l'urne : 886. — Bulletins nuls : 2. — Suffrages exprimés : 884.

M. GUILLARD 884 voix Elu
M. de SESMAISONN. 872 voix Elu
M. BARANGER 870 voix Elu
M. MONNIER 816 voix Elu
M. SAVELLI 808 voix Elu

FOIRE COMMERCIALE DE NANTES

Une heureuse initiative

Le Comité de la Foire de Nantes, désirant attirer l'attention des étrangers sur toute la production nationale, a pris l'heureuse initiative de faire quatre journées dites « Journées Nantaises ». A cet effet, il a invité les principaux acheteurs d'Angleterre, de Belgique, de Suisse et d'Allemagne, spécialistes dans les produits maraîchers, les conserves et les volailles, à venir à Nantes se rendre compte des possibilités de notre région. Ces personnalités, au nombre d'une quarantaine, auxquelles se joindront des expéditeurs parisiens, devront arriver à Nantes le mardi 13 avril.

Ces « journées » sont placées sous le haut patronage de la Société Nationale des Chemins de Fer Français, du Syndicat des Fabricants de Conserves de la Région Nantaise, de la Fédération de l'Industrie Maraîchère.

Le mercredi 12 avril sera réservé à une prime de contact entre acheteurs et expéditeurs, accompagnée de conférences et de visites de la Foire, avec exposition spéciale des canards nantais.

Le deuxième jour : le jeudi 13, des visites aux usines de conserves et autres de Nantes, suivies d'un déjeuner composé exclusivement de conserves nantaises. L'après-midi sera réservé à la visite du port et également à une nouvelle réunion au Château de Nantes, dans les salles du Syndicat d'Initiative.

Le vendredi 14 : Visite des cultures maraîchères, déjeuner sur les bords de la Loire, et l'après-midi visite des vignobles de la région nantaise.

Le dernier jour, le samedi, sera réservé à une journée touristique sur la Presqu'île Guérandaise où les congressistes seront reçus par la municipalité de La Baule.

Voilà une manifestation utile à tous points de vue et qui va mettre en vedette la richesse de toute notre région.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS MI-CARÈME DE NANTES

Le jeudi 16 Mars 1939, des billets spéciaux à 3 classes, réduction de 50 % pour Nantes, seront délivrés au départ de toutes les gares des sections de lignes ci-après :

Ingandres-Loire à Nantes ; La Croix et Guérande à Nantes ; Châteaubriant à Nantes ; Nantes aux Sables-d'Olonne ; Clisson à Cholet ; Falmoutier à Saint-Hilaire-de-Chalonnes ; Nantes à Pornic ; Saint-Paul-sur-Vie à Nantes ; Nantes à Rennes ; Lorient à Savenay.

Les fêtes de la Mi-Carême de Nantes sont chaque année très brillantes. C'est donc une occasion de profiter des prix très réduits pour assister à ces fêtes.

Renseignez-vous dans les gares, sur les horaires des trains autorisés et sur le prix des billets.

greffage. Tarif franco, J. Foulmouze, le Puisse-Doré (M.-et-L.).

N° 171. — Très belles GRIFFES D'ASPERGES sélectionnées. Grosses hâtes d'Argenteuil. Nombreuses références. S'adresser Félix Jules, Pierres-Percées, Chapelle-Basse-Mer (L.-Inf.).

190. — Très fortes GRIFFES D'ASPERGES sélectionnées, grosses hâtes d'Argenteuil, 2 ans, 24 fr. francs gare le cent ; paiement après réception. Besseau, horticulteur, Allouville-sur-Mer, Vendée.

36. — On demande pour la campagne, BONNE A TOUT FAIRE, de 30 à 40 ans, sachant cuisine. S'adresser au Syndicat.

37. — MENAGE jardinier, légumes et fleurs, demande place ; femme basse-cour, ferait autre chose. Références. S'adresser au Syndicat.

38. — ON DEMANDE jeune fille pour la culture maraîchère, environs Nantes. S'adresser au Syndicat.

39. — ON DEMANDE pour la région de Vallet, pour le 1^{er} Avril, un ménage vigneron, femme non occupée. Références exigées. Petitjean, 20, rue Mirabeau, Angers.

40. — ON DEMANDE jeune homme de 16 à 18 ans pour culture maraîchère, environs Nantes. S'adresser au Syndicat.

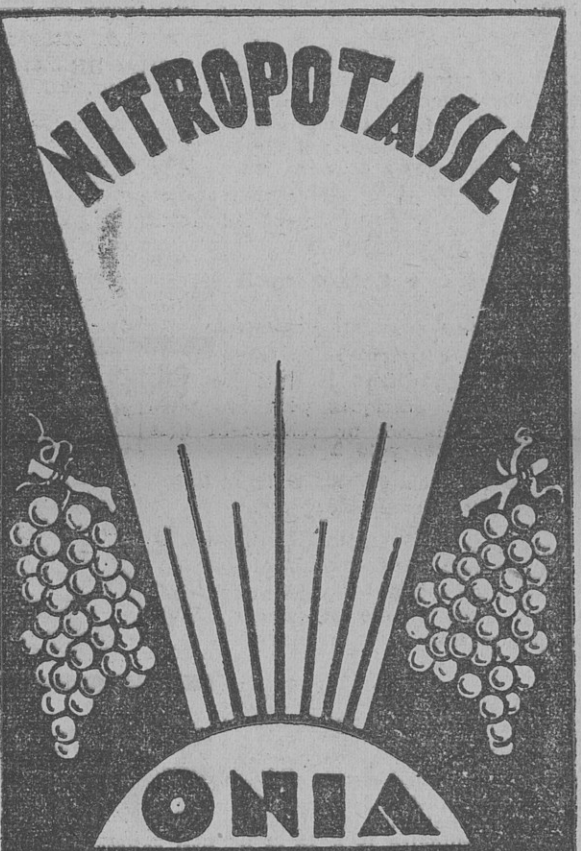
Nos Mercuriales

Grains et Farines

Avoine grise ou noire Bretagne... 118
Avoine bigarrée Bretagne... 116
Sarrasin Bretagne... 146
Orge indigène Côtes-du-Nord... 116
Orge Maroc... 116
Son région, bonne fabrication... 93
Mélis Indon-Chine... 131
Riz Saigon N° 1... 153
Paille de blé bottée... 470
Paille de blé pressée... 450

Ces prix s'entendent par quantité minimum de 5.000 kgs départ des lieux de production.

Sulfate de cuivre, 380 fr. les 100 kgs, départ Nantes.



TENDANCE DU MARCHÉ DU BOIS

La tendance du marché est toujours d'expectative, — plus active peut-être, dans divers compartiments (chêne, frêne) — mais cependant toujours « expectative ».

C'est que d'une part le marché prévu très restreint des traverses pour 1939, comme celui des bois de mines également rétréci jouent déjà leur rôle assez réfrigérant sur les acheteurs.

Beaucoup ne tiennent pas à se couvrir au delà de leurs besoins en se posant la question : « Si nous vendons nos gros bois, que ferons-nous des petits si nous ne pouvons passer nos 20-70 en bois de mines, nos 70-80 en traverses, nos 80-120 en traverses ? »

C'est pourquoi l'heure, les coupes de gros bois (chêne, frêne), — à la rigueur hêtres, marché cependant toujours difficile, — ormes, sapins — se vendraient, alors qu'au contraire les coupes de bois faibles ou d'essences diverses sont peu prisées.

C'est précisément à la vente que les producteurs touchent du doigt l'importance de la question des débouchés. Par essence, les plus demandées sont dans l'ordre : le frêne, le chêne, le noyer, les sapins et épicéas, le hêtre, le peuplier, les pins.

